

Protocole Sanitaire 2021-2022

1. Protocole et cadre de fonctionnement
2. Vaccination des 12-18 ans

Les scénarios pour l'année scolaire 2021-2022

NIVEAU 1 / NIVEAU VERT

NIVEAU 2 / NIVEAU JAUNE

NIVEAU 3 / NIVEAU ORANGE

NIVEAU 4 / NIVEAU ROUGE

EN FONCTION DE LA SITUATION ÉPIDÉMIQUE, LE PASSAGE D'UN NIVEAU À UN AUTRE POURRA ÊTRE DÉCLENCHÉ AU NIVEAU NATIONAL OU TERRITORIAL (DÉPARTEMENT, ACADÉMIE, RÉGION)

LE PROTOCOLE SANITAIRE EN VIGUEUR DANS LES ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES À PARTIR DU 2 SEPTEMBRE 2021 SERA DE NIVEAU 2

Doctrine d'accueil

- ▶ L'enseignement en présentiel est privilégié pour tous les élèves et sur l'ensemble du temps scolaire selon les modalités suivantes :
- ▶ **niveau 1 / niveau vert** : accueil en présentiel de tous les élèves ;
- ▶ **niveau 2 / niveau jaune** : accueil en présentiel de tous les élèves ;
- ▶ **niveau 3 / niveau orange** : hybridation possible au lycée lorsque la configuration de l'établissement le nécessite
- ▶ **niveau 4 / niveau rouge** : hybridation systématique au lycée et pour les élèves de 4ème et de 3ème au collège avec une limitation des effectifs à 50 %.

Activités physiques et sportives

- ▶ **niveau 1 / niveau vert** : les activités physiques et sportives sont autorisées en intérieur et en extérieur ;
- ▶ **niveau 2 / niveau jaune et niveau 3 / niveau orange** : les activités physiques et sportives se déroulent en principe à l'extérieur. Toutefois, lorsque que la pratique en intérieur est indispensable (intempéries, disponibilité des installations, etc.), elle se fait dans le respect d'une distanciation adaptée à l'activité. Les sports de contact ne sont pas autorisés ;
- ▶ **niveau 4 / niveau rouge** : les activités physiques et sportives sont maintenues en extérieur, dans le respect d'une distanciation de 2 mètres. Elles sont suspendues en intérieur.

Fermeture des classes et contact-tracing

- ▶ Fermeture de la classe pour une durée de 7 jours dès le premier cas positif dans les écoles.
- ▶ **Dans les collèges et les lycées**, un protocole de contact-tracing renforcé.
 - *Les élèves contact à risque ne justifiant pas d'une vaccination complète poursuivront pendant 7 jours leurs apprentissages à distance.
 - *Les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivront les cours en présentiel.

L'application des gestes barrières



Le lavage des mains

Le lavage des mains est essentiel.

- à l'arrivée dans l'école ou l'établissement ;
- avant et après chaque repas ;
- avant et après les récréations ;
- après être allé aux toilettes ;
- le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

L'aération et la ventilation des classes et autres locaux

- ▶ Les salles de classe sont aérées au moins:
- ▶ -15 minutes le matin avant l'arrivée des élèves,
- ▶ -pendant chaque récréation
- ▶ - pendant les interours
- ▶ - au moment du déjeuner et pendant le nettoyage des locaux.
- ▶ -une aération d'au moins 5 minutes doit également avoir lieu toutes les heures.

Le port du masque

Lorsque qu'il est requis, le masque doit assurer une filtration supérieure à 90 %

- ▶ **niveau 1 / niveau vert** et **niveau 2 / niveau jaune** : le port du masque est obligatoire dans les espaces clos et les règles relatives au port du masque en extérieur en population générale sont respectées ;
- ▶ **niveau 3 / niveau orange** et **niveau 4 / niveau rouge** : le port du masque est obligatoire dans les espaces clos et en extérieur ;

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Hybridation au lycée selon le contexte local 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Hybridation pour les élèves de 4^e et 3^e avec jauge à 50 % • Hybridation au lycée avec jauge à 50 %
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter du collège (droit commun en extérieur) • Limitation des regroupements importants • Désinfection des surfaces fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur) • Limitation du brassage par niveau obligatoire • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives (APS) 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, absence de sports de contact et distanciation adaptée selon la pratique sportive 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités de basse intensité compatible avec le port du masque et les règles de distanciation 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres
Protocole de contact-tracing	<ul style="list-style-type: none"> • Écoles : fermeture de la classe dès le 1^{er} cas et poursuite des apprentissages à distance • Collèges et lycées : <ul style="list-style-type: none"> - les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance - les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel 			



Pourquoi vacciner les adolescents de 12 à 18 ans ?

- ▶ Elle protège des formes graves d'infection mais aussi du "covid long"
- ▶ Elle contribue à maintenir un maximum d'enseignement en présentiel et, à terme au retour à un fonctionnement habituel des écoles, collèges et lycées permettant :
 - ▶ d'offrir des conditions optimales de réussite des élèves et de lutter contre le décrochage
 - ▶ de favoriser le bien-être des élèves grâce à un retour apaisé en collectivité
 - ▶ de limiter les risques pour les personnels, les élèves et leurs proches.
- ▶ Elle constitue une mesure sociétale de santé publique et de protection de l'ensemble de la population en limitant la dynamique de transmission du virus.

Situation vaccinale dans le Bas-Rhin

Tranche d'âge	Une dose	Schéma complet
> 18 ans	86 %	80 %
12 à 17 ans	64 %	47 %
12 à 15 ans	62 %	
16-17 ans	69 %	53 %
Plus de 60 ans	90 %	86 %

Vaccinations pour les collégiens et les lycéens

- ▶ Elle se fera en centre de vaccination si la distance de l'établissement au centre est inférieure à 1 km.

Par transport en bus si la distance de l'établissement au centre est inférieure à 20 km.

- ▶ Pour le reste des établissements elle se fera en ligne mobile :

L'ARS et la préfecture feront la planification précise

L'installation des locaux dédiés et l'équipe mobile pour la vaccination seront gérées par l'ARS et la CEA (Collectivité Européenne d'Alsace)

- ▶ Le rôle de l'établissement scolaire : recueillir le consentement parental, définir le nombre d'élèves à vacciner au plus tard 3 jours avant le créneau prévu pour la vaccination de leur public, gérer les groupes d'élèves (liste, accompagnement, discipline !...)
- ▶ Les créneaux horaires pour la vaccination dans un établissement seront bloqués et la chose sera affinée en fonction du nombre d'individus à vacciner.
- ▶ Les créneaux pour la semaine du 6 au 12 septembre sont à ce jour réservés et les établissements désignés.
- ▶ Il faudrait éviter pour ceux qui ont déjà eu une première dose de leur permettre de faire leur deuxième dose via l'établissement scolaire car ils ont un rendez-vous dans leur centre de vaccination, cela déstabilisera l'organisation de ce centre et risque de faire perdre des doses de vaccin.

Avez-vous des questions?

LE VIRUS EST TOUJOURS PRÉSENT,
C'EST ENSEMBLE QUE NOUS
VAINCRONS.

